

L'AUDONIEN

L'information municipale

PREMIER
TRIMESTRE
2019



Le mot du Maire

Bonjour à toutes et à tous.

Malgré la grisaille des temps actuels, l'année 2018 s'est terminée dans la joie et la bonne humeur dans notre village, avec le repas des anciens et le Noël des enfants. Du côté des associations, merci aux bénévoles de Loisirs Audoniens et de Nature et Patrimoine du Petit Morin qui se sont investis et sans qui Halloween, le nettoyage de l'ancienne scierie et la soirée du beaujolais nouveau n'auraient pas eu lieu. Décidément, il s'en passe des choses dans notre village !

L'année 2019 sera celle du bouclage définitif de notre projet d'assainissement collectif pour le Bourg et les Hameaux et ne sera donc pas celle des folies budgétaires. Au deuxième semestre, connaissant l'impact des travaux sur le budget communal, l'équipe municipale pourra réfléchir aux projets pour 2020, les demandes de subventions devant souvent être déposées au 31 décembre de l'année précédant la réalisation.

Je conclurai en vous présentant, avec l'ensemble du Conseil municipal, nos meilleurs vœux pour cette année 2019.

Gilles Renault

Le village

Elections _____ 3

Conseil municipal – Séance
du 22 décembre 2018 _____ 4

Les gens d'ici

Journée festive
pour nos anciens _____ 6

Le public a choisi.
11 novembre 2018 _____ 7

Bloc-note

Atelier Créa'at Saint-Ouen.
Noël des enfants. L'association
Nature et Patrimoine du Petit Morin
vous donne rendez-vous.
Loisirs Audoniens _____ 8



MAIRIE DE SAINT-OUEN-SUR-MORIN

Ouverture au public : mardi, jeudi et samedi de 10 à 12 heures
Avenue de Saint-Cyr – 77750 Saint-Ouen-sur-Morin - Tél. : 01 60 23 81 84
mairie-saint-ouen-sur-morin@wanadoo.fr

Elections

Le Conseil d'Etat ayant confirmé l'annulation par le Tribunal administratif de Melun de l'élection des membres de la liste « Reprenons le cap », les prochaines élections auront lieu les 10 et 17 février prochains.

Pour être élus au premier tour, les candidats devront recueillir non seulement une majorité des suffrages exprimés, mais aussi des voix représentant au moins 25 % des inscrits. La participation sera donc un facteur à ne pas négliger.

Les postulants devront déposer leur candidature à la sous-préfecture de Provins les 21, 22, 24 ou 25 janvier prochains.

Assainissement

Cette fois-ci, c'est parti pour de bon! Le premier contrat pour la maîtrise d'ouvrage et l'assistance à maîtrise d'ouvrage a été signé au mois de décembre. Les premières demandes de subventions ont été déposées.

L'année 2019 sera celle des études préparatoires (géotechnie, travaux à faire en domaine privé, définition précise différents travaux à réaliser, réalisation des appels d'offres et sélection des entreprises). L'année 2020 sera celle des travaux (réseau de collecte, construction de la station d'épuration commune à Saint-Cyr) puis des raccordements.

Le financeur encadre le projet : 53 000 € seront pris sur les réserves de la commune et il faudra fixer la taxe de raccordement à 1 500 € par foyer. C'est beaucoup par rapport à Villeneuve-sur-Bellot (de l'ordre de 850 € mais avec réseau existant) et moins que les 5 000 € à payer à St-Cyr.

Ouverture d'un cahier de doléances en mairie

Face aux événements actuels, l'Association des Maires d'Ile-de-France a proposée de recréer le lien entre élus et citoyens.

C'est pourquoi Monsieur le Maire a mis à disposition un cahier de doléances à l'accueil de la Mairie. Celui-ci est accessible à tous les habitants de la commune jusqu'au 31 janvier 2019 et sera transmis au Gouvernement.

Accueil personnalisé pour vos impôts

Pour toutes questions complexes concernant vos impôts, la direction générale des finances publiques a mis en place un service d'accueil personnalisé sur rendez-vous. Les usagers sont invités à prendre rendez-vous sur le site impots.gouv.fr, rubrique contact ou au 01 64 35 21 23.

Conseil municipal – Séance du 22 décembre 2018

Présents : MM. Renault, Antoine, Camus, Rocchietta et M^{mes} Hesse, Vibert.

Absents excusés : M^{me} Navet-Le Corre (procuration à M. Renault), M^{me} Pollatschek (procuration à M. Antoine), Noyon, Wartig).

Secrétaire de séance : M^{me} Vibert.

M. Antoine annonce qu'il a reçu procuration de M^{me} Pollatschek absente ce jour. M. le Maire fait remarquer que c'est à sa demande et d'un commun accord qu'il a été décidé de reporter la réunion du Conseil à ce samedi. Il déplore qu'elle n'ait pas eu la correction de prévenir de son absence et annonce qu'en conséquence il ne tiendra plus jamais compte de ses souhaits pour fixer une date de Conseil municipal.

SIVOM : Modifications des statuts M. le Maire expose le dossier : Art. 1 : modification du périmètre. Art. 2 : aménagement de la vallée du Petit Morin. Le Conseil municipal, APPROUVE à l'unanimité la délibération du conseil syndical du 10/09/2018 du SIVOM pour la modification de ses statuts.

SDESM (Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne) : Modifications des statuts M. le Maire précise qu'il s'agit de valider la modification des statuts entérinée par la délibération n° 2018-56 du comité syndical du 4 octobre 2018. Le Conseil municipal APPROUVE à l'unanimité la délibération du comité syndical du 4/10/2018 du SDESM pour la modification de ses statuts.

SIANE : Adhésion nouvelles communes = Saint-Cyr-sur-Morin et Saint-Léger Suite à la réunion du 27/11/2018 du SIANE, ces deux communes ont demandé leur adhésion pour la compétence A (assainissement collectif). Le Conseil municipal APPROUVE à l'unanimité l'adhésion de Saint-Cyr-sur-Morin et de Saint-Léger.

SIANE : R.P.Q.S. 2017 Le Conseil municipal APPROUVE à l'unanimité le document.

STEP (Station d'EPuration) : Attribution du Marché à l'entreprise Intégrale Environnement Informations de M. le Maire : en 2019 : les études seront faites pour l'assistance à Maîtrise d'Ouvrage puis lancement de l'Appel d'Offres pour la réalisation des travaux. En janvier 2020 : début des travaux. St-Ouen a reçu deux dossiers (Artelia et Intégrale Environnement) qui ont été étudiés par notre Bureau d'Etudes, Icape. M. le Maire communique aux membres du conseil municipal les notations faites par le Bureau d'Etudes Icape. M. Antoine demande pourquoi la commission d'appel d'offres ne s'est pas réunie. M. le Maire précise que la commission d'appel d'offres ne s'est pas réunie, car un groupement d'achat a été fait avec St-Cyr, et qu'il a suivi les directives du Bureau d'Etudes. M. Antoine dit que les commissions ne servent à rien à St-Ouen. M. Antoine demande comment a été choisie l'entreprise Intégrale Environnement. Les offres ont été étudiées lors d'une réunion en mairie de St-Cyr, à laquelle assistaient un représentant de St-Cyr, un de St-Ouen, un du Département, un de l'Agence de l'eau, un de la police de l'Eau, etc. St-Cyr n'avait qu'un candidat, St-Ouen deux. L'un, Artelia, a recueilli une note de 43,27 sur 100, l'autre, Intégrale Environnement, a recueilli 76,20 sur 100 et était nettement moins cher. M. Antoine demande combien on paye le Bureau d'Etudes ? M. le Maire lui répond qu'il a eu connaissance des coûts il y a deux ans quand le marché a été voté, et que cela représente environ 5000 €. Icape gère les grandes lignes. Intégrale Environnement définit les appels d'offres. Les travaux seront faits par des entreprises non connues à ce jour. Le Conseil municipal APPROUVE le choix de l'entreprise Intégrale Environnement par 6 voix (MM. Renault, Camus, Rocchietta, M^{mes} Vibert, Navet-Le Corre, Hesse.) Abstentions : M. Antoine, M^{me} Pollatschek.

STEP : demande de subvention pour l'étude portant sur la maîtrise d'œuvre pour les travaux d'assainissement M. le Maire présente 2 demandes de subvention, portant sur des montants de 163 200 € et 101 700 €. L'Agence de l'Eau subventionne à hauteur de 50 % et le Département 10 %. M. le Maire propose que pour le reste, soit 40 %, 20 % soient pris sur le budget primitif de la commune et 20 % proviennent d'un emprunt, ratios que pratique la Communauté de Communes. Il rappelle que notre projet a été accepté par les financeurs sous condition que 53 000 € proviennent de nos fonds de réserve avec une taxe de raccordement de 1 500 € par foyer. Le Conseil municipal, APPROUVE ces demandes de subventions par 6 voix (MM. Renault, Camus, Rocchietta M^{mes} Vibert, Navet-Le Corre, Hesse. Abstentions : M. Antoine, M^{me} Pollatschek.

Renouvellement de la Convention relative à la mise à disposition d'abris voyageurs Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, DÉCIDE à l'unanimité ce renouvellement.

Convention Nature et Patrimoine du Petit Morin L'association demande la mise à disposition d'environ 500 m² du terrain de l'ancienne scierie non utilisés par le forestier et des bureaux de l'ancienne scierie. Le Conseil municipal DÉCIDE à l'unanimité.

Personnel communal : régime indemnitaire M. le Maire présente ses excuses au personnel communal, car il n'a pas eu le temps d'étudier les différents dossiers. Ce point sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal prévu en janvier 2019.

Informations diverses M. Antoine déclare que quelques lampadaires n'ont pas été changés et s'interroge sur le fait que ce soit le cas devant chez lui et devant chez M^{me} Moreau. M. le Maire répond que le sujet a été abordé à deux reprises en Conseil, et que seuls les lampadaires à lampe à vapeur de mercure ont été changés, car ils étaient subventionnés à 80 % ; changer les cinquante autres aurait coûté 50 000 € à la Commune. Il déplore qu'on perde du temps avec un sujet qui a été abordé deux fois en réunion de Conseil et a fait l'objet d'un article dans le journal.

Communauté de Communes des 2 Morin (CC2M) A la réunion du conseil communautaire du 12 juillet dernier, il a été proposé de fusionner notre Communauté de Communes avec celle de Provins avant 2020 sans qu'aucun argument ne soit avancé. A l'issue d'un scrutin, par 23 votes contre 22, cette fusion a été refusée. Depuis, 4 communes ont décidé de quitter la CC2M : La Ferté Gaucher, dont le maire en est le Vice-Président, La Trétoire, dont le maire en est le Président, Chartronges, Saint-Mars-Vieux-Maisons. Le jeudi suivant ont été convoqués les représentants communautaires à Rebais. La quarantaine de participants a condamné cette tentative de destruction de notre Communauté de Communes. On a évoqué la démission du Président et du Vice-Président de la CC2M, qui ont trahi le vote du 12 juillet. Une conférence des maires a été demandée de toute urgence. Lors de celle-ci, réunie le 18 décembre, il a été décidé que la question ne serait plus abordée avant les élections de 2020. Enfin, à la réunion de la CC2M du 20 décembre dernier, on s'est orienté vers le maintien du Président et du Vice-Président de la CC2M, et le gel de toute fusion. M. le Maire précise pourquoi il a refusé ce regroupement : actuellement on propose à St-Ouen de rejoindre Provins avec 27 % d'impôts en plus sans indiquer aucun avantage pour les administrés.

Elections M. Antoine demande pour quelles raisons les gens qui se sont présentés ont été disqualifiés et estime que M^{me} Hesse aurait dû être éliminée au même titre que les autres. M. le Maire répond que par deux décisions de justice consécutives, d'abord au Tribunal Administratif puis au Conseil d'Etat, la justice a annulé l'élection des candidats de la liste « Reprenons le Cap » pour distribution tardive et manœuvre de la Maire de St-Cyr. L'élection de M^{me} Hesse, qui ne doit rien à ces manœuvres, n'a pas été annulée.



Journée festive pour nos anciens

Repas gastronomique, jeux, chants, crises de rires et convivialité ont été de mise ce 25 novembre à la salle communale.

Il est 11 h 40. Gisèle et Michel installent leur matériel. Nathalie et Gilles, respectivement adjointe et maire de la commune, font le tour de la salle transformée en restaurant. Toute décorée des objets réalisés par les participants de l'atelier Cré'at Saint-Ouen, la salle est prête à accueillir nos anciens.

12 heures. Les premiers invités du Centre Communal d'Action sociale (C.C.A.S.), représenté par M^{mes} Cousin, Perrin, Vibert et M. Renault, arrivent et s'embrassent en échangeant les dernières nouvelles de leur famille et tous s'installent à table.

Kir pétillant à la crème de cassis et ses grappillages, foie gras de canard maison, coquille Saint-Jacques à la normande, sorbet poire arrosé de poire William, filet de chapon sauce morilles et boudin blanc, fondant de vitelotte, duo de fromages et sa salade panachée de jeunes pousses, assiette gourmande et café, un menu qui a fait l'unanimité des convives.

Puis ce fut le temps des jeux (senteurs et tâtonnements, panier garni, chaises musicales...), des éclats de rire avec les animations de nos deux compères, Gisèle et Michel. Une journée bien festive!

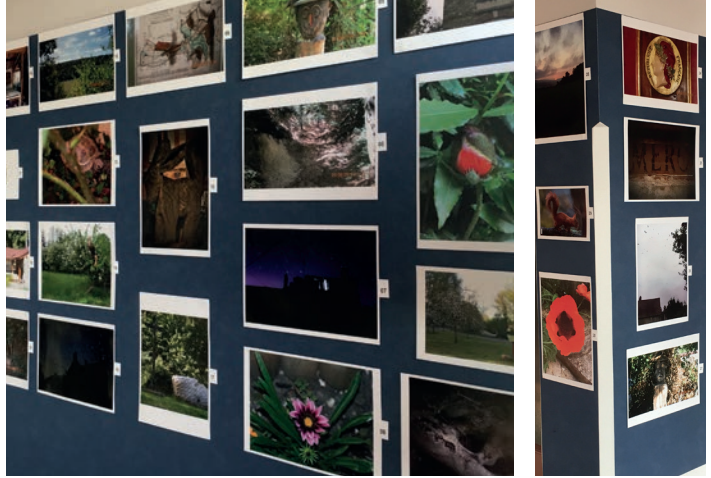


Le public a choisi

Même si 5 photos sur 38 exposées ont été subtilisées un samedi et remplacées le mardi matin, l'exposition photo, organisée et présentée à la mairie du 20 octobre au 3 novembre a attiré un public nombreux.

Ce ne sont pas moins de 129 personnes qui ont voté pour leurs préférées. Et les gagnants sont : 1^{re} place : photo 29 de Michel Loyeau avec 114 points; 2^e place : photo 30 de Franck Berthier avec 94 points; 3^e place : photo 28 de Nathalie Gardelle avec 80 points.

La commune organisera une remise de prix et affichera ces 3 photos dans le hall de la mairie. Le résultat complet de ce concours est disponible en mairie.



11 novembre 2018

Cette année marquait le centenaire de l'armistice et la cérémonie du 11 novembre a rassemblé une grande foule au Monument aux morts.

A la suite de travaux approfondis, Marie-France Guignard a présenté ses recherches sur les morts des deux communes.

Après les discours et le dépôt de gerbes, les noms des 83 morts pour la France de nos deux villages ont été lus, puis les tombes de ceux qui sont enterrés dans notre cimetière commun avec Saint-Cyr ont été fleuries. Rappelons que cette guerre terrible a coûté la vie à plus de un million quatre cent cinquante mille hommes dont un tiers des 19-35 ans.

Les participants se sont ensuite retrouvés à la salle municipale de Saint-Cyr pour le verre de l'amitié, au son de l'emblématique « Madelon » chantée par le Choeur des Morin.





Atelier Créa'at Saint-Ouen

Les 2 premiers ateliers créatifs, sur le thème des fêtes de fin d'année, ont remporté un tel succès que les participants ont demandé un troisième atelier avant la fin d'année. Celui-ci s'est déroulé le 20 décembre dernier.

Les réalisations prêtées par les participants pour décorer leurs tables ont ravi les anciens.

Participation 3,5 €/atelier. Places limitées.

Facebook : Créa'at Saint-Ouen sur Morin
 creat.saintouen@gmail.com

Noël des enfants

La salle communale était bondée pour assister au spectacle « Promenons nous dans les bois » de la compagnie « Le Chant du Ressort, » alternant musique et marionnettes. Puis le Père Noël a remis à la trentaine d'enfants présente les cadeaux qui lui avaient été commandés ainsi que quelques friandises. Un moment de bonheur pour les petits et pour les grands. Le Conseil municipal était représenté par M^{mes} Hesse, Pollatschek, Vibert et MM. Camus, Renault.



L'association Nature et Patrimoine du Petit Morin vous donne rendez-vous



Le samedi 26 janvier, à 14 heures à la halte, comment planter une haie d'osier puis, à 15 heures, M. Bourniche, forestier passionné, nous montrera les qualités et défauts des bois et nous expliquera comment bien gérer une forêt.

Le dimanche 17 février, de 10 à 12 heures, M. Paplard de l'association des Croqueurs de Pommes montrera comment tailler les arbres fruitiers, dans le nouveau verger de l'association, à l'entrée du bois de la Garenne. La participation est libre et gratuite.

Loisirs Audoniens



Assemblée générale ouvertes à tous le 25 janvier à 20 h 30.